



## AVIS D'APPEL D'OFFRES

La Ville de Pont-Rouge projette d'adjuger un contrat se rapportant à des travaux de marquage de voies publiques, pistes cyclables et stationnements, par conséquent, la Ville publie l'appel d'offres *VPR-2025-01 – Marquage de voies publiques, pistes cyclables et stationnements*. Le soumissionnaire qui se verra adjuger le contrat devra l'exécuter selon les Documents d'appel d'offres produits par la Ville.

Tout document auquel la demande de soumission renvoie de même que tout document additionnel qui y est lié ne peuvent être obtenus que par le biais du système électronique d'appel d'offres. Les Documents d'appel d'offres seront disponibles sur SÉAO à compter du 29 janvier 2025. La tarification pour leur obtention est établie par SÉAO.

Date limite de réception des soumissions : **le 17 février 2025 à 10 h 30**

Lieu du dépôt des soumissions :  
Hôtel de Ville de Pont-Rouge  
189, rue Dupont  
Pont-Rouge (Québec), G3H 1N4

Les soumissions seront acceptées si elles sont transmises physiquement au lieu de dépôt des soumissions ou électroniquement par le biais du SÉAO et conformément aux Documents d'appel d'offres.

Les Soumissions sont ouvertes publiquement, en présence d'au moins deux témoins, à l'endroit prévu pour leur dépôt, le 17 février 2025 à 10 h 35. Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des Soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil municipal, à sa seule discrétion, et la Ville ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Une garantie de soumission d'au moins 10 % du montant soumis avant taxe(s) doit accompagner la soumission.

**DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 29<sup>E</sup> JOUR DU MOIS DE JANVIER DE L'AN 2025.**

Esther Godin, greffière